

Traduction en langue française

Madame la Présidente de la Commission Scientifique de la FCI

Chère Madame,

Par courriel du 25 mai 2020, vous demandez au Club du Bouledogue Français quelles actions il entreprenait pour combattre les problèmes de santé du bouledogue français, race brachycéphale.

Nous avons l'honneur de vous apporter les précisions suivantes.

La morphologie actuelle du bouledogue français est le résultat de son évolution historique. Il est en grande partie issu du bouledogue anglais, un molosse utilisé à l'origine en Grande-Bretagne dans les combats contre les taureaux et les ours. Après l'interdiction du bullbaiting en 1835, seules les variétés naines, les "toys bulldogs" ont intéressé les acheteurs, qui s'en sont servis comme chiens de garde et de compagnie.

Le bouledogue français a été créé en France au milieu du XIXe siècle dans les quartiers populaires de PARIS, en croisant des toys bulldogs importés de Grande-Bretagne avec des petits doguins et des ratiers locaux. La littérature fait également mention de l'apport du brabançon, puis plus tard de divers terriers apportant le gène de la panachure blanche, Il était utilisé par les palefreniers pour son ardeur à détruire la vermine et par les bouchers pour sa vaillance dans la conduite du bétail à l'abattoir.

Son courage et sa morphologie étaient parfaitement adaptés à ces fonctions. Ce serait une erreur de comparer sa taille naturellement réduite avec, par exemple, le syndrome de Robinow, car il s'agit certes d'un molossoïde de petite taille, mais vigoureux et qui, contrairement aux être humains atteints de ce syndrome, ne souffre d'anomalies ni urinaires, ni génitales. En comparaison avec d'autres races canines, il ne souffre pas non plus de déficience mentale.

La forme particulière de sa colonne vertébrale résulte de la parfaite adaptation de son ancêtre anglais à la fonction de combattant : une forme trapue, une épine dorsale arquée qui permettaient de lutter contre un adversaire supérieur en taille et en poids. Son museau retroussé, sa face aplatie lui permettaient d'agripper son adversaire au museau et de ne pas lâcher prise.

L'étude de photos de chiens primés dans des concours et représentés de profil montre que la morphologie du bouledogue français, et en particulier la forme brachycéphalique de son crâne, avec un CFR de 0,3 environ, n'a pas varié entre le début du XXe siècle et aujourd'hui.

En conséquence, on peut se poser la question de savoir si les études sur les problèmes brachycéphales ont pris comme objets d'étude un cheptel dont l'origine est globalement de médiocre qualité, issu d'importation massive d'élevages dont la rentabilité passe avant l'intérêt pour la cynophilie, et non issu de reproducteurs provenant du pays créateur de la race

Les éleveurs français s'étonnent, encore maintenant, des proportions que le débat sur le BOAS a pris en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves, dans la mesure où, en France, ce problème de santé ne se pose pas avec pareille acuité.

Le Club du Bouledogue Français, détenteur du standard de la race, dont les travaux, notamment sur le standard ont été validés par la Commission Scientifique de la Société Centrale Canine et de la Fédération Cynologique Internationale, a pris les mesures suivantes qui ont empêché le problème de se développer en France.

1) **Révision** en 2015 du standard du bouledogue français pour lutter contre toutes les dérives, notamment celles menant à des difficultés respiratoires. Des descriptions morphologiques ont été rédigées pour éviter des hypertypes, ainsi que des défauts graves et éliminatoires pour empêcher les chiens malades d'être autorisés à se reproduire, et primés dans les concours canins.

2) **Renforcement** depuis 2019 des tests respiratoires lors du Tests d'Aptitudes Naturelles, un examen destiné à vérifier des capacités physiques et psychologiques des chiens. Pour passer avec succès cet examen, il faut que les chiens soient capables de parcourir 500m au pas de promenade en moins de 6 minutes. L'échec à cet examen empêche le chien de monter en cotation, accéder aux titres de champions, être proposé comme étalon sur la liste de référencement du CBF

3) **Obligation** de pratiquer trois tests médicaux : dépistage de la myélopathie dégénérative, dépistage de la luxation de la rotule, dépistage des anomalies cardiaques

La politique générale en matière d'élevage du Club du Bouledogue Français est la suivante :

a) Les animaux naissent chez les éleveurs, comme cela s'est toujours fait, et non dans les laboratoires.

b) Les progrès de la médecine vétérinaire et de la génétique sont pris en compte. On informe et on responsabilise les éleveurs, mais on ne les dépouille pas des prérogatives de leur métier au profit des vétérinaires.

c) On laisse vivre les chiens sans les priver de leur pedigree légitime, mais on dissuade les moins aptes à accéder à la reproduction.

d) On informe largement les candidats à l'accueil d'un bouledogue sur les caractéristiques de la race et les dérives que peuvent présenter certains sujets résultant de la mauvaise application par certains éleveurs des directives données par le CBF et la SCC

e) La loi française, grâce au Code de la Consommation, expose à une lourde condamnation pécuniaire un éleveur qui vendrait un chien souffrant d'une quelconque pathologie.

Le Club du Bouledogue Français souhaite aussi attirer votre attention sur les points suivants :

1) Les problèmes respiratoires ne sont pas corrélés à la brachycéphalie. Par exemple, le gène ADAMT53 provoque des difficultés respiratoires chez le Norwich Terrier, qui est une race non brachycéphale.

2) Les races non brachycéphales sont sujettes à d'autres pathologies, rares ou inexistantes chez le bouledogue Français. Par exemple, le Dobermann, est sujet à la torsion d'estomac, le Berger Allemand à la dysplasie de la hanche, l'Iris Wolfhound au shunt porto systémique, comme le Labrador, le Samoyède, le Berger Australien, le Border Collie, le Bichon havanais, maltais, ou frisé, le Yorkshire terrier, le Silky terrier, le Schnauzer miniature, le Jack Russell terrier, le Cocker Américain, le Cairn Terrier. On pourrait ainsi passer en revue toutes les races, et dès lors se poser la bonne question : QUI et POURQUOI le Bouledogue Français dérange au point de subir un bashing aussi bien organisé, médiatiquement et jusqu'aux plus hautes sphères cynophiles ?

3) Les chiens issus de croisements ou d'une retrempe ne sont pas pour autant exempts de pathologie. Sous prétexte de modifier une race pour éteindre une pathologie, on en importe une nouvelle. On peut même avancer en ce qui concerne le bouledogue français que l'émergence des difficultés respiratoires majeures et une modification de sa morphologie concorde avec la reconnaissance, quasi imposée au CBF, de la robe fauve. Cette nouveauté a créé un engouement tel, que son développement exponentiel a conduit des éleveurs indéliçats à utiliser pendant la première décennie d'autres races, carlin, brabançon, dogue de Bordeaux, king charles ruby, pour en produire, faute de disposer de suffisamment de reproducteurs portant cette robe dans la race. Malgré le travail de sélection, on en trouve encore les traces sur des sujets hypertypés que la politique du CBF et de la SCC s'acharnent à éliminer

4) Le bouledogue français existe depuis plus d'un siècle. Il est le reflet de l'originalité du goût parisien et considéré comme un trésor national de la France, dont nous allons demander la reconnaissance, à l'instar de l'Akita Inu, reconnu trésor national du Japon. Les pathologies dont il a pu souffrir dans le passé ne l'ont pas empêché de parvenir jusqu'à nous et de se répandre dans le monde entier, y compris des pays dont le climat n'est pas favorable aux personnes et animaux sensibles à la chaleur, comme l'Amérique du Sud et l'Australie, où son caractère incroyablement affectueux envers l'humain et particulièrement les enfants fait leur bonheur. Nous protestons contre la propagande anglo-saxonne qui semble vouloir mener une politique aveugle et brutale qui pourrait conduire rapidement à l'extermination de la race, plutôt que de mieux se concentrer sur la sélection du cheptel de chaque pays concerné, notamment ceux dont le cheptel insulaire pourrait manquer d'apport de chiens sains du pays d'origine.

5) La reproduction sexuée produit en permanence du brassage génétique. Même si l'on parvenait à isoler des individus que l'on qualifierait de génétiquement supérieurs, ce qui a de tout temps, et même récent de triste mémoire, été un échec, la perfection résidant dans l'imperfection, le seul fait de les remettre dans le circuit de la reproduction sexuée créerait de nouveau des descendants aux caractéristiques de santé non seulement variables, mais imprévisibles à l'avance.

6) Le bouledogue français actuel est parfaitement adapté à sa fonction : chien de compagnie affectueux envers son maître et sa famille, cordial envers les étrangers.

7) Il est également adapté au marché des espèces canines : il est très apprécié dans plusieurs pays d'Europe, au Brésil et au Japon.

8) Pour un amateur, tous les chiens ne sont pas interchangeable. On préfère un bouledogue français en suivant la même démarche qui fait qu'on préfère un meuble Louis XV à un meuble IKEA, un jouet Lego à un Meccano, ou un I Phone à un Huawei.

En conséquence, le CBF condamne fermement toute entreprise qui viserait à dénaturer ou à faire disparaître irrémédiablement le patrimoine génétique du bouledogue français, qui modifierait les équilibres morphologiques et psychologiques de cette race, et créerait une race "dysharmonieuse" dont les cynophiles et les acheteurs se détourneraient

Avec nos très respectueuses salutations.

Mme Elyse WAGET, Présidente du CBF

M. Daniel BEGUIN, Vice-Président du CBF